

---

# Fiches thématiques

---

Synthèse des actifs occupés

## Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la complétude et la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des sources administratives (*Déclarations annuelles de données sociales* ou DADS, base Non-salariés, etc.) mais aussi sur des données d'enquête (enquête Emploi, Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi. Or, ces différentes sources n'ont pas la même « actualité » : les données les plus récentes des DADS portent sur l'année 2008 contre 2010 pour l'enquête Emploi.

De ce fait, la partie conjoncturelle de la Vue d'ensemble de cet ouvrage s'appuie en partie sur des données récentes portant sur l'année 2010, alors que la partie structurelle et les fiches thématiques s'arrêtent en 2008 pour des raisons de cohérence.

Les sites internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr) et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Provisoire
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
n.s.	Résultat non significatif

# 1.1 Évolution générale de l'emploi et des salaires

Fin 2008, la France métropolitaine compte 26,2 millions de personnes en emploi, dont 23,9 millions de salariés. Depuis 40 ans, la croissance de l'emploi est surtout portée par le **secteur** tertiaire, dont l'effectif a pratiquement doublé. Il ne représentait que 52 % de l'emploi total en 1970 contre 77 % en 2008. Sur la même période, c'est l'agriculture qui a perdu le plus d'emplois : 2,5 millions d'emplois en 1970 contre 672 000 en 2008 (-73 %). Depuis 1975, les effectifs de l'industrie diminuent régulièrement. Une partie de cette baisse est liée au développement de la sous-traitance, éventuellement à l'étranger, à l'externalisation de fonctions ainsi qu'au développement de l'intérim. Une partie des effectifs autrefois comptés dans l'industrie se retrouve ainsi dans le tertiaire. En 2008, le secteur de l'industrie ne représente plus que 14 % de l'emploi, contre 27 % en 1970. La construction enregistre une baisse importante de ses effectifs entre 1970 et 1997. À partir de 1998, l'emploi repart à la hausse, devenant même particulièrement dynamique de 2005 à 2007. Sur longue période cependant, la part de la construction dans l'emploi total n'a guère évolué : 9 % en 1970 et 7 % en 2008.

Depuis 1970, l'**emploi salarié** progresse régulièrement. À l'inverse, l'**emploi non salarié** a diminué de manière continue jusqu'à la fin des années 1990 du fait notamment du repli de l'agriculture, avant de se redresser légèrement en fin de période grâce au développement de l'emploi dans le tertiaire. Avec près de 2,4 millions d'emplois fin 2008, les non-salariés ne représentent plus que 9 % de l'emploi total contre 21 % en 1970.

En 2008, les femmes constituent près de la moitié des emplois salariés (47 % contre 35 % en 1970), mais cette parité cache une forte hétérogénéité sectorielle. Chez les salariés en effet, les femmes sont minoritaires dans les secteurs de la construction et de l'industrie, alors qu'elles sont plus nombreuses dans les activités tertiaires. Elles sont moins présentes chez les non-salariés (34 %). En moyenne en 2008, un emploi salarié sur quatre est occupé par une personne de plus de 50 ans (40 % chez les non-salariés). Les plus de 50 ans sont moins nombreux dans les secteurs à fort *turnover*, comme la construction, le commerce, ou l'hébergement-restauration et aussi dans les activités scientifiques, techniques et de soutien, dont l'intérim. En 2008, la moitié des personnes ayant un emploi possèdent au moins le bac (contre seulement 21,8 % en 1982). Cette proportion est plus élevée dans le secteur tertiaire, notamment pour les salariés dans l'information-communication (82 %) et les activités financières et d'assurance (76 %).

Entre 1995 et 2008, le salaire annuel médian d'un **équivalent-temps plein** a cru, en euros constants, au rythme annuel moyen de 0,3 %. En 2008, il s'élève à 19 350 euros. Cette croissance a été un peu plus vive en début de période (+0,5 % de 1995 à 2000 contre +0,3 % ensuite). Le revenu salarial est un autre indicateur, défini comme la somme des salaires perçus une année par un salarié donné, ce dernier pouvant n'avoir travaillé qu'une partie de l'année ou encore n'avoir travaillé qu'à temps partiel. Il est de ce fait inférieur au salaire d'un équivalent-temps plein ; sa **médiane** est de 16 750 euros en 2008. Entre 2001 et 2008, il a cru plus rapidement que le salaire annuel médian EQTP. ■

## Définitions

**Secteur d'activité** : un secteur regroupe des entreprises qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

**Emploi salarié, emploi non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire (voir *fiche 1.8*).

**Salaire en équivalent-temps plein** (EQTP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

**Médiane** : la médiane partage la population en deux sous-populations égales (voir *annexe Glossaire*).

## Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2008 », *Insee Première* n° 1272, décembre 2009.
- « Séries longues sur le marché du travail », *Insee Résultats* n° 105, janvier 2010.

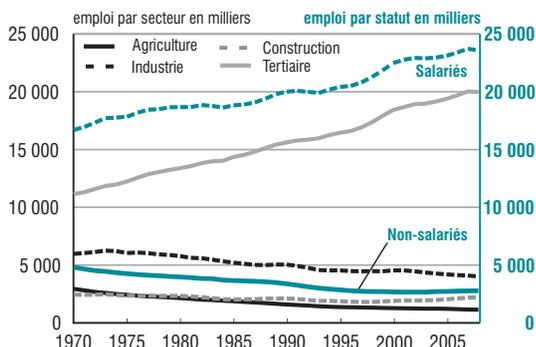
# Évolution générale de l'emploi et des salaires 1.1

## 1. Évolution de l'emploi par grand secteur d'activité et statut

Champ : France métropolitaine.

Lecture : au 31 décembre 2008, on dénombre 26,2 millions d'emplois occupés par 23,9 millions de salariés et 2,3 millions de non-salariés. Ces 26,2 millions d'emplois se répartissent en 0,7 million dans l'agriculture, 1,8 million dans la construction, 3,6 millions dans l'industrie et 20,1 millions dans le tertiaire.

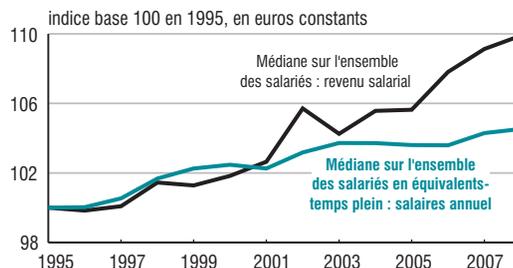
Source : Insee, estimations d'emploi au 31 décembre.



## 2. Évolution du revenu salarial médian et du salaire annuel médian en équivalent-temps plein

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.

Source : Insee, exploitations DADS et fichier de paie des agents de l'État.



## 3. Caractéristiques de l'emploi par secteur

	Effectif au 31/12/2008 (milliers)	Part (en %)			
		de femmes	des moins de 25 ans	des 50 ans ou plus	des niveaux bac ou plus
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>23 854,2</b>	<b>48,4</b>	<b>8,9</b>	<b>24,4</b>	<b>50,0</b>
Agriculture	227,1	32,4	10,9	28,6	36,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	555,2	41,2	12,4	17,6	33,5
Cokéfaction et raffinage	12,6	22,8	6,4	29,0	64,1
Fabrication d'équipements électriques-électroniques-informatiques, de machines	514,4	24,2	4,8	26,6	51,1
Fabrication de matériels de transport	380,2	17,2	5,6	27,2	48,3
Fabrication d'autres produits industriels	1 682,2	29,7	5,5	25,0	39,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	367,3	20,7	6,5	27,6	46,8
Construction	1 480,0	11,1	16,5	19,1	27,7
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3 019,3	48,9	13,1	19,0	47,0
Transports et entreposage	1 353,2	28,5	5,8	24,2	39,9
Hébergement et restauration	888,6	49,4	21,3	18,4	37,0
Information et communication	686,4	33,3	7,2	20,2	82,0
Activités financières et d'assurance	819,9	59,4	5,4	29,4	76,1
Activités immobilières	241,5	55,7	7,0	26,7	46,5
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	2 800,5	44,8	12,2	17,7	55,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	7 457,1	67,4	5,1	28,8	57,5
Autres activités de services (hors activités extraterritoriales)	1 368,9	68,7	11,1	29,5	41,6
<b>Ensemble des non-salariés</b>	<b>2 371,3</b>	<b>34,4</b>	<b>1,5</b>	<b>40,4</b>	<b>50,4</b>
Agriculture	445,4	31,4	1,5	48,9	33,6
Construction	287,0	8,0	1,3	34,0	25,4
Industrie	129,1	24,7	0,7	32,8	33,2
Tertiaire	1 509,9	41,6	1,7	40,3	61,8
<b>Emploi total</b>	<b>26 225,5</b>	<b>47,2</b>	<b>8,3</b>	<b>25,7</b>	<b>50,0</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Note : le niveau et la structure de l'emploi ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour le niveau, population des ménages (hors collectivités) pour la structure. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est ici négligée.

Source : Insee, estimations d'emploi et enquête Emploi 2008.

## 1.2 Pluri-activité

Les personnes qui ont plusieurs emplois en même temps sont appelées pluri-actifs. Les pluri-actifs peuvent être à la fois salariés et non-salariés ou avoir plusieurs employeurs. Bien qu'ils ne soient comptés qu'une fois dans l'emploi qui leur procure la plus forte rémunération, appelé ici **emploi principal**, les informations relatives à leur **emploi secondaire** sont disponibles.

Fin 2007, 8,4 % des salariés, soit 2 millions de personnes, occupent un deuxième poste salarié et seulement 0,5 % un deuxième poste non salarié. 4,9 % des non-salariés sont pluri-actifs et salariés dans leur emploi secondaire. Dans le secteur tertiaire **non marchand**, cette proportion s'élève à 12,9 %. Majoritairement, l'emploi principal comme l'emploi secondaire relèvent alors du domaine de la santé.

Chez les salariés, la pluri-activité est fréquente dans le tertiaire marchand (8,6 %), notamment dans les **services aux particuliers** (9,6 %). Les salariés exerçant leur emploi principal dans ce secteur ont recours à une activité secondaire pour compléter leurs revenus et leur temps de travail. L'activité secondaire est le plus souvent exercée dans ce même secteur. Ces activités offrent des postes généralement peu stables et souvent à temps partiel : 26 % des salariés de ce secteur travaillent à temps partiel, contre 17 % pour l'ensemble des secteurs. C'est aussi un secteur très féminisé (84 % de l'emploi) et

relativement peu qualifié (75 % d'ouvriers et employés).

Plus de la moitié des salariés des **particuliers-employeurs** cumulent au moins deux emplois. Les emplois de ce secteur sont très souvent occupés par des femmes (85 %), quasi-exclusivement exercés par des ouvriers et employés (95 %) et à temps partiel pour 69 % d'entre eux. La très grande majorité de ces pluri-actifs exercent leur deuxième activité dans ce même secteur (77 %) ou alors dans l'action sociale (11,2 %).

La part des salariés pluri-actifs est la plus forte dans le secteur tertiaire non marchand (12 %), notamment dans l'enseignement (13,1 %) et surtout l'action sociale (23,8 %). Dans l'enseignement, un tiers des pluri-actifs exercent leur activité secondaire dans le même secteur, un tiers dans le secteur de l'administration publique et le dernier tiers dans d'autres secteurs. Dans l'action sociale, le deuxième poste est encore plus fréquemment occupé dans le même secteur (58,1 %), ou dans les services aux particuliers et particuliers-employeurs (26,4 %). Par contre, la pluri-activité est faible dans l'industrie, la construction et l'agriculture. Mais, lorsqu'elle existe, l'activité secondaire s'exerce plutôt en-dehors du secteur de l'emploi principal. Sur l'ensemble des salariés pluri-actifs, les services aux particuliers, les particuliers-employeurs, et l'action sociale concentrent près de la moitié des activités secondaires. ■

### Définitions

**Emploi principal, emploi secondaire** : on désigne par emploi principal, l'emploi qui procure la plus forte rémunération. Ces données sont issues des Estimations d'emploi localisé (Estel, voir *annexe Glossaire*).

**Activités non marchandes** : on considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Il s'agit de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (avec ou sans hébergement).

**Services aux particuliers** : ce secteur regroupe les activités d'hébergement et de restauration, ainsi que les activités récréatives, socio-culturelles et associatives. Il exclut les services rendus par des salariés directement employés par des ménages (particuliers-employeurs).

**Particuliers-employeurs** : ce secteur regroupe les ménages qui emploient des salariés à leur domicile pour réaliser des tâches domestiques (nettoyage, jardinage, aide, garde d'enfants, etc.).

### Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2009 », *Insee Première* n°1331, janvier 2011.
- « Enquête emploi en continu 2009 », *Insee Résultats* n°120, janvier 2011.

## 1. Pluri-activité des non-salariés et salariés selon le secteur de l'emploi principal

en %

	Non-salariés		Salariés	
	Emploi non salarié au 31/12/2007 (milliers)	Non salariés exerçant également une activité salariée (%)	Emploi salarié au 31/12/2007 (milliers)	Salariés exerçant également une activité non salariée (%)
Agriculture	502	5,4	245	0,9
Industrie	142	2,3	3 633	0,5
Construction	279	2,1	1 507	0,5
Tertiaire marchand	1 105	3,1	11 503	0,6
Tertiaire non marchand	370	12,9	7 635	0,4
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>2 397</b>	<b>4,9</b>	<b>24 522</b>	<b>0,5</b>

Champ : France.

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées 2007.

## 2. Part des salariés pluri-actifs selon le secteur de l'emploi principal

en %

	Emploi salarié au 31/12/2007 (milliers)	Pluri-actifs		
		Proportion	Dans le même secteur	Dans un autre secteur
<b>Agriculture</b>	<b>245</b>	<b>3,3</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>
<b>Industrie</b>	<b>3 633</b>	<b>2,8</b>	<b>0,5</b>	<b>2,3</b>
<b>Construction</b>	<b>1 507</b>	<b>2,9</b>	<b>0,7</b>	<b>2,2</b>
<b>Tertiaire marchand<sup>1</sup></b>	<b>11 503</b>	<b>8,6</b>	<b>6,7</b>	<b>1,9</b>
<i>dont : Commerce</i>	3 103	4,6	1,2	3,3
<i>Services aux entreprises</i>	2 942	8,9	4,3	4,6
<i>Services aux particuliers<sup>2</sup></i>	1 732	9,6	3,5	6,1
<i>Particuliers-employeurs<sup>3</sup></i>	554	53,5	41,6	11,9
<i>Services mixtes</i>	1 777	4,8	1,5	3,3
<i>Transports et entreposage</i>	1 372	2,9	0,7	2,2
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>7 635</b>	<b>12,0</b>	<b>8,1</b>	<b>3,8</b>
Enseignement	1 726	13,1	4,5	8,6
Action sociale	1 587	23,8	13,8	10,0
Autre tertiaire non marchand	4 321	7,2	n.s.	n.s.
<b>Emploi salarié total</b>	<b>24 522</b>	<b>8,4</b>		

1. Les salariés des activités extra-territoriales sont exclus du décompte, ce secteur ne faisant pas l'objet d'une analyse de la pluri-activité.

2. Les services aux particuliers désignent les services rendus par des entreprises à des particuliers.

3. Les particuliers-employeurs correspondent aux salariés directement employés par des ménages (aide à domicile, garde d'enfants, nettoyage...).

Champ : France.

Lecture : 3,3 % des salariés de l'agriculture sont pluri-actifs, 1 % dans le même secteur et 2,3 % dans un autre secteur.

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées 2007.

## 3. Répartition des salariés pluri-actifs d'un secteur donné selon le secteur de l'activité secondaire

en %

Activité secondaire	Activité principale						
	Tertiaire marchand				Tertiaire non marchand		
	Ensemble	Services aux particuliers	Particuliers-employeurs	Services aux entreprises	Ensemble	Enseignement	Action sociale
Tertiaire marchand	78,0	71,8	84,9	78,1	30,3	22,7	31,5
<i>dont : Services aux particuliers</i>	11,6	36,1	1,8	7,7	7,5	10,0	2,9
<i>Particuliers-employeurs</i>	30,7	12,5	77,7	10,1	14,5	5,5	23,5
<i>Services aux entreprises</i>	20,8	14,0	2,9	48,4	4,5	3,6	3,1
Tertiaire non marchand	16,9	24,7	14,2	14,4	67,9	76,0	67,5
<i>dont : Enseignement</i>	4,3	7,6	0,4	5,0	14,3	34,1	2,8
<i>Action sociale</i>	6,1	5,4	11,2	3,5	29,0	5,5	58,1
Autres secteurs	5,1	3,6	0,9	7,5	1,8	1,3	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France, secteurs où le taux de pluri-activité est supérieur à la moyenne.

Lecture : parmi les salariés pluri-actifs du secteur des services aux particuliers, 36,1 % occupent un emploi secondaire dans le même secteur et 14 % dans les services aux entreprises.

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées 2007.

## 1.3 Salariés du privé

L'histoire de l'**emploi salarié marchand non agricole** des vingt dernières années commence avec la crise des années 1991-1993, où il diminue de 3,1 %. Viennent ensuite huit ans de création continue d'emplois (+ 1,9 % en moyenne par an) avec une accélération entre 1998 et 2000. En lien avec l'activité, l'emploi ralentit dès 2001, diminue légèrement en 2003, puis reprend modérément de 2004 à 2007 (+ 0,8 % par an). Dès 2008, la baisse de l'activité entraîne un fort ralentissement de l'emploi (+ 0,1 %). Fin 2008, on dénombre 16,2 millions de salariés dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) (+ 360 000 postes par rapport à fin 2004). L'évolution sur la période 2004-2008 a été très différente selon les secteurs : la part de l'industrie, qui représente 21,7 % de l'emploi marchand fin 2008, a baissé (- 2,3 points) au profit de la construction (+ 0,9 point, soit 9,2 % des effectifs) et surtout du tertiaire (+ 1,4 point) qui est le secteur qui embauche le plus et totalise 69,1 % du total des salariés fin 2008.

Parmi les salariés du SMNA, on dénombre 39,5 % d'emplois de cadres et professions intermédiaires et 60,5 % d'emplois moins qualifiés (ouvriers et employés). Entre 2004 et 2008, la proportion d'ouvriers a légèrement diminué (de 35,0 % à 33,6 %) en faveur des cadres et dans une moindre mesure, des professions intermédiaires. En effet, le recul de l'emploi industriel se répercute surtout sur les emplois d'ouvriers tandis que l'augmentation du niveau de qualification accroît essentiellement ceux des cadres. L'expérience professionnelle induisant souvent une montée en qualification, l'âge moyen

augmente avec le niveau de qualification : les moins de 25 ans représentent 14 % des ouvriers ou des employés mais seulement 2 % des cadres contre 30 % pour les 50 ans ou plus. Les femmes, qui représentent 40 % des salariés, sont nombreuses parmi les employés (76 %) et sous-représentées au sein des ouvriers (18 %). Corrélé notamment avec la place des femmes, le temps partiel est plus rare chez les cadres et les ouvriers et très fréquent parmi les employés (33 %).

En 2008, le **salaire net** annuel moyen des salariés des entreprises du SMNA en **équivalents-temps plein** (EQTP) s'éleve à 23 950 euros, soit un peu moins de 2 000 euros par mois. Il varie selon le niveau de qualification : de 16 750 euros pour les employés à près de 3 fois plus pour les cadres (46 910 euros). On observe également des disparités salariales au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle. Appréciée par le **rapport interdécile** (D9/D1), cette dispersion est de 2,9 parmi les cadres mais elle est plus réduite pour les ouvriers (1,8) et les employés (1,7).

De 2004 à 2008, le salaire net réel d'un EQTP a augmenté en moyenne de 1,1 % par an. Ce sont les cadres et les ouvriers qui ont bénéficié des évolutions les plus favorables (0,9 % et 0,7 %). Les premiers ont profité de la bonne conjoncture 2005-2007 à travers notamment une augmentation des primes. Pour les seconds, deux facteurs ont contribué à la hausse : les fortes augmentations du Smic en début de période et les destructions d'emplois peu qualifiés et donc peu rémunérés qui s'accélérent en fin de période. ■

### Définitions

**Emploi marchand non agricole** : ensemble des personnes en emploi dans les secteurs dits « essentiellement marchands » (15 des 17 postes de la Nomenclature d'activité française, voir *annexe Glossaire*). Ce champ ne couvre pas les DOM, les emplois publics, agricoles et non salariés.

**Salaire net** : salaire net de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Il ne comprend pas les participations qui ne sont pas imposables.

**Équivalents-temps plein** (EQTP) : voir *fiche 1.1*.

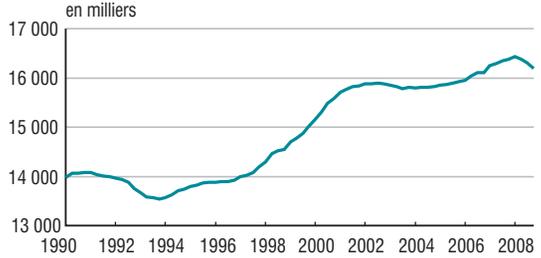
**Rapport interdécile, décile** : voir *annexe Glossaire*.

**Euros constants (ou termes réels)** : les évolutions en euros constants ou en termes réels sont calculées en prenant en compte la progression de l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages.

### Pour en savoir plus

- « Les salaires dans les entreprises en 2008 : une hausse conséquente contrebalancée par l'inflation », *Insee Première* n° 1300, juin 2010.
- « Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2007 », *Insee Résultats*, série Société n° 101, novembre 2009.
- « Les salaires en France », *Insee Références web*, février 2010, sur <http://www.insee.fr>

## 1. Évolution de l'emploi salarié



Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole.  
Source : Insee, estimations d'emploi.

## 2. Emploi salarié selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

	En 2008					Répartition des salariés en 2004
	Répartition des salariés	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	16,5	92,9	32,0	2,1	22,9	15,1
Professions intermédiaires	23,1	89,6	37,3	8,0	18,2	22,6
Employés	26,8	66,9	76,0	15,1	20,3	27,3
Ouvriers	33,6	90,9	18,2	13,7	17,7	35,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>84,5</b>	<b>40,4</b>	<b>10,8</b>	<b>19,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble (en milliers)</b>	<b>16 187,7</b>	<b>13 682,0</b>	<b>6 543,3</b>	<b>1 752,1</b>	<b>3 144,2</b>	<b>15 829,2</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi dans le secteur marchand non agricole.  
Source : Insee, enquête Emploi 2008.

## 3. Salaires nets annuels moyens en équivalents-temps plein selon la CS

	2004	2008	Évolution annuelle moyenne 2004-2008 en euros constants
	(en euros courants)		(en %)
Cadres <sup>1</sup>	42 350	46 910	0,7
Professions intermédiaires	22 230	24 310	0,3
Employés	15 280	16 750	0,4
Ouvriers	16 160	17 950	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>21 540</b>	<b>23 950</b>	<b>0,7</b>

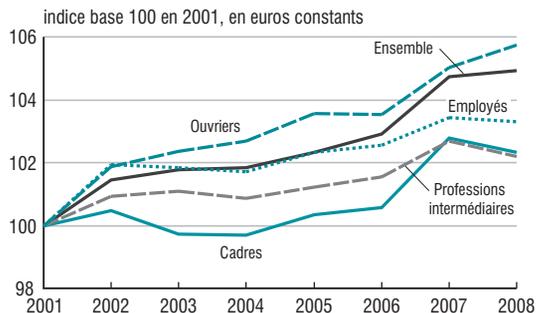
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.  
Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole, secteur privé et semi-public.  
Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

## 4. Distribution des salaires nets annuels en équivalents-temps plein selon la CS en 2008

	Ensemble	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 600	24 890	16 020	12 850	13 210
Q1	15 490	30 680	18 920	13 990	14 850
<b>D5 (médiane)</b>	<b>19 160</b>	<b>39 070</b>	<b>22 880</b>	<b>15 740</b>	<b>17 040</b>
Q3	26 140	51 000	27 700	18 540	20 140
D9	38 560	72 750	33 800	22 180	23 990
<b>D9/D1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.  
Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole, secteur privé et semi-public.  
Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP du secteur privé et semi-public perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 600 euros et 25 % un salaire inférieur à 15 490 euros.  
Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

## 5. Évolution du salaire net moyen des salariés en équivalents-temps plein



Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole, secteur privé et semi-public.  
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

## 1.4 Emploi et salaires dans la fonction publique d'État

En 2008, la fonction publique d'État (FPE) compte, en termes d'équivalent-temps plein, 1,68 million d'agents titulaires et non titulaires des services civils travaillant en métropole. Les agents titulaires (85 % du total) sont pour près des deux tiers de catégorie A ; la catégorie C ne représente que 17 % des titulaires et les B 19 %.

Depuis 2004, les **effectifs** ont diminué de 174 000, mais cette diminution résulte pour plus de la moitié (environ 100 000) de transferts d'agents de la fonction publique d'État vers les établissements publics ou les collectivités territoriales. Le poids des non-titulaires est resté stable (15 %), mais au sein des titulaires celui des B et surtout des A s'est accru. Cela résulte de plusieurs phénomènes : le reclassement progressif des instituteurs en professeurs des écoles et des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) en professeurs certifiés de la catégorie B vers la catégorie A, le reclassement intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2006 des 100 000 gardiens de la paix de la catégorie C vers la catégorie B et le transfert de gestion des techniciens et ouvriers des collèges et des lycées (TOS) ainsi que celui d'agents du ministère de l'Équipement, tous classés en catégorie C, vers les collectivités territoriales.

Globalement, la proportion des femmes s'est accrue d'un point entre 2004 et 2008, notamment du fait de la prédominance des hommes dans la population transférée aux collectivités locales. De plus, en lien avec le passage en B des gardiens de la paix qui sont masculins pour 80 % d'entre eux, la catégorie C s'est fortement féminisée (+ 14 points). Dans le même mouvement, la proportion de femmes classées en B s'est réduite (- 18 points). Pour la catégorie A, la légère progression de la proportion de femmes s'explique pour partie

par le reclassement des professeurs des écoles et des PEGC de catégorie B en catégorie A, les femmes représentant deux tiers des effectifs concernés. Avec un poids de 14 %, le temps partiel occupe une place moindre dans la FPE que dans la fonction publique territoriale ou le secteur privé.

Avec un âge médian de 43 ans, les agents de la FPE sont en moyenne plus âgés que les salariés du secteur privé (40 ans).

En 2008, le **salaires net** annuel moyen d'un agent de la fonction publique d'État s'élève à 27 940 euros : 28 930 pour les titulaires et 22 730 pour les non-titulaires. Celui des titulaires A est supérieur de 54 % à celui des C ; cet écart s'est réduit de 4 points depuis 2004. Sur la période 2004-2008, le salaire net moyen des agents de l'État a crû en moyenne annuelle de 2,5 % en euros courants alors que l'inflation s'est élevée, sur la période, à + 1,9 % l'an. Ainsi, en euros constants, le salaire net a progressé de 0,6 % en moyenne annuelle. Cette hausse résulte pour partie du transfert vers les collectivités territoriales d'agents qui avaient en moyenne des salaires inférieurs au salaire moyen de la FPE. En retirant ces effets, le salaire moyen s'est accru d'environ 0,1 % par an, en euros constants. Pour les seules personnes en poste, présentes tout au long des années 2004 et 2008, le salaire a évolué en moyenne annuelle de 1,5 % en euros constants.

Le rapport interdécile des agents de catégorie A en 2008 est de 2,2 soit le même niveau qu'en 2004. Pour les agents de catégorie B, il a légèrement augmenté, passant de 1,6 à 1,7. Pour les agents de catégorie C, il a diminué, passant de 1,8 à 1,7, sous l'effet du passage en B en 2006 des gardiens de la paix et des transferts de personnel vers les collectivités locales. ■

### Définitions

**Effectifs** : ils sont appréciés ici en équivalents-temps pleins sur un périmètre constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements d'enseignement privé sous contrat. Sont exclus les agents en congé de fin d'activité, les salariés des établissements publics ainsi que les fonctionnaires de la Poste et de France Télécom.

**Salaires net** : voir *fiche 1.3*.

# Emploi et salaires dans la fonction publique d'État 1.4

## 1. Emploi dans les services civils de l'État en 2004 et 2008

	En 2004				En 2008			
	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Part des femmes (%)	Âge médian (en années)	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Part des femmes (%)	Âge médian (en années)
<b>Ensemble</b>	<b>1 853</b>	<b>100</b>	<b>58</b>	<b>43</b>	<b>1 679</b>	<b>100</b>	<b>59</b>	<b>43</b>
<b>Titulaires</b>	<b>1 568</b>	<b>85</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>1 433</b>	<b>85</b>	<b>58</b>	<b>44</b>
catégorie A	876	56	59	44	920	64	61	43
Catégorie B	228	14	63	44	274	19	45	43
Catégorie C	465	30	50	44	240	17	64	47
<b>Non-titulaires</b>	<b>284</b>	<b>15</b>	<b>63</b>	<b>38</b>	<b>246</b>	<b>15</b>	<b>64</b>	<b>40</b>

Champ : France métropolitaine, effectifs en équivalents-temps plein, hors armée et Établissements nationaux.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État de 2004 et 2008.

## 2. Salaires annuels nets moyens des agents des services civils de l'État selon la catégorie statutaire

	En 2004	En 2008	Évolution annuelle moyenne 2004-2008
	(en euros courants)	(en euros courants)	(en % et euros constants)
<b>Ensemble</b>	<b>25 290</b>	<b>27 940</b>	<b>0,6</b>
<b>Titulaires</b>	<b>26 190</b>	<b>28 830</b>	<b>0,5</b>
Catégorie A	30 470	31 870	-0,8
Catégorie B	23 700	25 790	0,2
Catégorie C	19 350	20 640	-0,3
<b>Non-titulaires</b>	<b>20 330</b>	<b>22 730</b>	<b>0,9</b>

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalents-temps plein.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État de 2004 et 2008.

## 3. Distribution des salaires annuels nets des agents des services civils de l'État par catégorie statutaire en 2008

	Ensemble	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
D1	15 450	20 900	19 530	15 600
Q1	20 140	24 240	22 150	17 620
<b>D5 (médiane)</b>	<b>24 970</b>	<b>28 960</b>	<b>25 540</b>	<b>20 180</b>
Q3	31 060	36 370	29 130	23 090
D9	39 450	45 040	32 380	25 840
<b>D9/D1</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalents-temps plein.

Source : Insee, Panel État.

## 1.5 Emploi et salaires dans les collectivités territoriales

En 2008, on compte dans la **fonction publique territoriale** (FPT) de France métropolitaine, un peu moins de 1,8 million d'agents, soit 1,5 en équivalents-temps plein. La structure des qualifications dans la FPT est très différente de celle de la fonction publique d'État (FPE) puisque les employés et ouvriers représentent 71 % des agents contre seulement 17 % dans la FPE. On y trouve tous les agents d'exécution correspondant aux différents services rendus par les collectivités locales (voirie, entretien, petite enfance...). À l'opposé, les cadres ne représentent que 8 % du total des agents. Les communes et les départements sont les principaux employeurs avec près de 8 agents sur 10.

Dans la FPT, comme dans toute la fonction publique, les femmes sont majoritaires (58 %). Les non-titulaires représentent 21 % des agents, contre seulement 14 % dans la FPE. Les postes à temps partiel (agents employés sur des postes budgétaires à temps complet) ou non-complet (agents employés sur des postes budgétaires à temps non-complet) représentent un quart des emplois.

Depuis 1998, les effectifs ont cru en moyenne de 3,4 % par an, cette croissance étant plus faible pour les communes (+ 1,6 %). Au cours des 4 dernières années, ils ont cru à un rythme proche (3,6 %), soit une augmentation de 214 000 en équivalent-temps plein. Un peu moins de la moitié de cette augmentation entre 2004 et 2008 est imputable aux transferts d'agents de la fonction publique d'État (techniciens et ouvriers des collèges et lycées (TOS) et agents des directions départementales de l'Équipement). Cela concerne principalement les départements et les régions. Ainsi, l'effectif des régions est passé, en 10 ans, de moins de 10 000 à plus de 70 000. Le reste de cette croissance est lié à la dynamique propre de l'emploi territorial.

La répartition des agents par catégorie socioprofessionnelle n'a que très peu varié entre 2004 et 2008 : la part des cadres est stable, celle des professions intermédiaires a augmenté de 2 points et celle des employés et ouvriers a baissé de 2 points. En 2004, les communes employaient 64 % des agents de la FPT contre 57 % en 2008 alors que les départements et les régions en employaient 12,5 % en 2004 contre presque 20 % en 2008.

L'âge médian d'un agent dans la FPT en 2008 est de 43 ans contre 40 ans pour les salariés du secteur privé. Les cadres sont un peu plus âgés que les professions intermédiaires et les ouvriers.

En 2008, le salaire annuel net moyen en équivalent-temps plein d'un agent de la fonction publique territoriale s'élève à 20 700 euros contre 27 940 euros dans la FPE. Cet écart s'explique essentiellement par les différences en termes de qualification. Au sein de la FPT, le salaire moyen dans les communes et les régions (environ 20 000 euros) est plus modeste dans les départements. La hiérarchie salariale entre d'une part, les cadres et d'autre part, les ouvriers et employés est plus marquée que dans la FPE, mais moins que dans le secteur privé. Les cadres gagnent en moyenne plus de deux fois plus que les ouvriers. Au total, en termes de dispersion des salaires, le rapport interdécile est de 2, contre 2,6 dans la FPE et 2,8 dans le secteur privé.

Entre 2004 et 2008, le salaire net moyen des agents des collectivités territoriales a crû en moyenne annuelle de 2,3 % en euros courants alors que l'inflation s'est élevée, sur la même période, à + 1,9 % l'an. Ainsi, en euros constants, le salaire net a progressé de 0,3 % en moyenne annuelle. Pour les seules personnes en poste, à temps complet et présentes tout au long des années 2004 et 2008, le salaire a augmenté en moyenne annuelle de 1,4 % en euros constants. ■

### Définitions

**Fonction publique territoriale** : ensemble constitué des collectivités territoriales *stricto sensu* (communes, départements et régions) et de leurs établissements publics (y compris les établissements publics de coopération intercommunales).

# Emploi et salaires dans les collectivités territoriales 1.5

## 1. Emploi dans la fonction publique territoriale en 2004 et en 2008

	2004					2008				
	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Effectifs femmes (milliers)	Part des femmes (%)	Âge médian	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Effectifs femmes (milliers)	Part des femmes (%)	Âge médian
<b>Ensemble</b>	<b>1 332</b>	<b>100</b>	<b>759</b>	<b>57</b>	<b>43</b>	<b>1 538</b>	<b>100</b>	<b>889</b>	<b>58</b>	<b>43</b>
Cadres	111	8	52	47	46	126	8	61	48	47
Professions intermédiaires	306	23	173	57	43	318	21	189	59	41
Employés, ouvriers	915	69	534	58	42	1 093	71	639	58	43

Champ : France métropolitaine, effectifs en équivalent-temps plein.

Source : Insee, DADS.

## 2. Salaires annuels nets moyens dans la fonction publique territoriale selon la catégorie statutaire

	2004	2008	Évolution annuelle moyenne 2004-2008	
	(euros courants)		(en % et euros constants)	(en % et euros courants)
<b>Ensemble</b>	<b>18 930</b>	<b>20 700</b>	<b>0,3</b>	<b>2,3</b>
Cadres	33 900	37 300	0,5	2,4
Professions intermédiaires	21 150	23 170	0,4	2,3
Ouvriers, employés	16 360	18 070	0,6	2,5

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalents-temps plein.

Source : Insee, DADS.

## 3. Distribution des salaires annuels nets des agents de la fonction publique territoriale selon la CS en 2008

	en euros			
	Ensemble	Cadres	Professions intermédiaires	Employés, ouvriers
D1	14 760	24 240	18 160	14 850
Q1	16 200	28 660	20 820	16 080
<b>D5 (médiane)</b>	<b>18 530</b>	<b>34 480</b>	<b>24 160</b>	<b>17 820</b>
Q3	22 600	42 630	28 090	20 250
D9	29 290	53 720	31 720	23 030
<b>D9/D1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalent-temps plein.

Source : Insee, DADS.

## 1.6 Emploi et salaires dans le secteur public hospitalier

En 2008, on compte 880 000 **emplois en équivalents-temps plein** (EQTP) dans les **établissements publics de santé**. Le temps partiel, en légère progression depuis 2004, représente 22 % des postes.

La majorité des emplois correspond à des postes d'employés ou d'ouvriers (51 %) et de professions intermédiaires (39 %). La catégorie des cadres, qui regroupe les cadres de directions et d'administrations et les personnels médicaux, représente 10 % des emplois. Entre 2004 et 2008, les effectifs en EQTP des professions intermédiaires et des employés ou ouvriers ont progressé de 1 % en rythme annuel.

Les emplois du secteur hospitalier public sont majoritairement occupés par des femmes (77 %). Le taux de féminisation de l'emploi varie cependant selon la catégorie sociale : c'est la catégorie des cadres médicaux et administratifs qui est la moins féminisée (47 %) alors que les professions intermédiaires soignantes et celles d'agents de service sont très féminisées (83 %). La moitié des salariés des établissements publics de santé ont moins de 41 ans.

En 2008, le **salaire net annuel moyen** (rémunérations pour gardes et astreintes comprises) d'un équivalent-temps plein du secteur public hospitalier s'élève à 26 200 euros. Les cadres perçoivent un salaire net annuel moyen de 54 700 euros, les professions intermédiaires 27 000 euros et les employés et ouvriers 19 900 euros.

En 2008, la dispersion des salaires dans l'hôpital public, appréciée par le rapport du salaire annuel au-delà duquel se situent les 10 % des salariés les mieux payés sur celui en deçà duquel se situent les 10 % des salariés aux plus faibles revenus (rapport inter-décile D9/D1), est de 2,3. C'est parmi les professions les plus qualifiées que les revenus sont les plus dispersés : le rapport inter-décile est ainsi de plus de 3 parmi les cadres - médicaux ou non - tandis qu'il est inférieur à 2 pour les autres professions. Ces dispersions sont extrêmement stables d'une année sur l'autre. En 2007 cependant, la dispersion du salaire des cadres avait diminué, les internes - ayant les salaires les plus faibles - n'appartenant plus à cette catégorie.

Entre 2004 et 2008, le salaire net annuel moyen - hors cadres - a progressé en rythme annuel de 1,4 % en euros courants. En revanche, compte-tenu de l'inflation, il a baissé en rythme annuel de 0,5 % en **euros constants**. En fin de période (2007-2008), la forte hausse des prix à la consommation (2,8 % en moyenne annuelle sur 2008) a, en effet, pesé sur les évolutions de salaire en euros constants. L'évolution du salaire moyen des cadres entre 2004 et 2008 n'a pas pu être estimée du fait d'une rupture de série liée à l'exclusion des internes du champ entre ces deux années. Pour les personnes en poste à temps complet présentes tout au long de l'année en 2004 et 2008 - hors cadres - le salaire a évolué en moyenne annuelle de 0,6 % en euros constants. ■

### Définitions

**Établissements publics de santé** : ce sont des établissements publics (catégorie juridique agrégée des personnes morales et organismes soumis au droit administratif) dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z en 2008, 851A en 2004) ou ayant la catégorie juridique « établissement d'hospitalisation » (7364). Les effectifs EQTP calculés à partir des DADS ne sont pas directement comparables avec les effectifs en EQTP obtenus à partir des statistiques annuelles des établissements de santé (SAE).

**Emploi en équivalent-temps plein** (EQTP) : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

**Salaires en équivalent-temps plein** : voir *fiche 1.1*.

**Euros constants** : voir *fiche 1.3*.

# Emploi et salaires dans le secteur public hospitalier 1.6

## 1. Emploi dans le secteur public hospitalier en 2004 et 2008

		En 2004					En 2008				
		Effectifs	Effectifs	Part	Âge	Part	Effectifs	Effectifs	Part	Âge	Part
		(milliers)	(%)	des femmes (%)	médian (années)	des temps partiels <sup>4</sup> (%)	(milliers)	(%)	des femmes (%)	médian (années)	des temps partiels <sup>4</sup> (%)
<b>Ensemble</b> <sup>1</sup>	<b>(a+b+c)</b>	<b>859</b>	<b>100,0</b>	<b>75,2</b>	<b>40</b>	<b>20,2</b>	<b>878</b>	<b>100,0</b>	<b>76,5</b>	<b>41</b>	<b>21,8</b>
<b>Cadres</b> <sup>1</sup>	<b>(a)</b>	<b>102</b>	<b>11,8</b>	<b>47,0</b>	<b>41</b>	<b>24,3</b>	<b>90</b>	<b>10,2</b>	<b>46,8</b>	<b>47</b>	<b>31,8</b>
Médecins, pharmaciens, psychologues <sup>1</sup>		91	10,5	46,9	41	25,4	80	9,1	46,6	47	33,9
Cadres de direction et d'administration, gestion		11	1,3	48,6	48	11,1	10	1,1	48,1	48	12,6
<b>Professions intermédiaires (PI)</b>	<b>(b)</b>	<b>317</b>	<b>36,9</b>	<b>82,0</b>	<b>40</b>	<b>21,2</b>	<b>339</b>	<b>38,6</b>	<b>82,7</b>	<b>40</b>	<b>22,8</b>
PI soignantes et sociales <sup>2</sup>		304	35,4	83,7	40	21,4	323	36,8	84,5	39	23,2
PI administratives et techniques		13	1,5	42,9	48	16,5	16	1,8	43,7	47	15,3
<b>Employés et ouvriers</b>	<b>(c)</b>	<b>440</b>	<b>51,2</b>	<b>76,7</b>	<b>40</b>	<b>18,2</b>	<b>449</b>	<b>51,2</b>	<b>77,9</b>	<b>41</b>	<b>18,7</b>
Agents de service et employés administratifs <sup>3</sup>		392	45,6	83,0	40	19,3	403	45,8	84,1	41	19,9
Ouvriers		48	5,6	25,7	46	7,4	47	5,3	24,2	46	6,9
<b>Ensemble (hors cadres)</b>	<b>(b+c)</b>	<b>757</b>	<b>88,2</b>	<b>78,9</b>	<b>40</b>	<b>19,4</b>	<b>789</b>	<b>89,8</b>	<b>79,9</b>	<b>41</b>	<b>20,4</b>

1. En 2008, la catégorie « cadre » ne contient plus les internes, externes et résidents. Ce qui a un impact sur les évolutions d'effectifs de la catégorie et de l'ensemble.

2. Les professions intermédiaires « soignants » sont constituées des infirmiers, des sages-femmes, des spécialistes de la rééducation et des techniciens médicaux. Les PI « sociaux » regroupent les assistantes sociales et les éducateurs spécialisés.

3. Les « agents de service » recouvrent les agents de services hospitaliers, les aides-soignants et les ambulanciers.

4. Part des temps partiels parmi l'ensemble des postes.

Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics ayant une activité économique principale hospitalière en équivalent-temps plein, hors stagiaires et apprentis.

Source : Insee, DADS 2004 et 2008.

## 2. Salaires annuels nets moyens dans le secteur public hospitalier selon la catégorie socio-professionnelle

	2004	2008	Évolution annuelle moyenne 2004-2008		Évolution moyenne en rythme annuel 2004-2008 des personnes en place <sup>2</sup>	
	(euros courants)	(euros courants)	(en % et euros courants)	(en % et euros constants)	(en % et euros courants)	(en % et euros constants)
<b>Ensemble</b>	<b>24 240</b>	<b>26 220</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>3,0</b>	<b>1,0</b>
Cadres <sup>1</sup>	44 010	54 700	n.s.	n.s.	4,6	2,6
Professions intermédiaires	25 770	26 990	1,2	-0,8	2,7	0,8
Employés et ouvriers	18 590	19 940	1,8	-0,2	2,3	0,4
<b>Ensemble (hors cadres)</b>	<b>21 730</b>	<b>22 970</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>2,5</b>	<b>0,6</b>

1. En 2008, la catégorie « cadres » ne contient plus les internes, externes et résidents.

2. Salariés à temps complet présents 12 mois les 2 années.

Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics ayant une activité économique principale hospitalière, hors stagiaires et apprentis ; salaires en équivalents-temps plein.

Source : Insee, DADS 2008.

## 3. Distribution des salaires annuels nets des agents du secteur public hospitalier selon la CS en euros

	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble <sup>1</sup>
D1	25 560	19 310	15 420	<b>16 340</b>
Q1	35 400	22 120	17 060	<b>18 790</b>
<b>D5 (médiane)</b>	<b>51 810</b>	<b>26 900</b>	<b>19 550</b>	<b>22 610</b>
Q3	73 070	31 270	22 520	<b>29 070</b>
D9	87 770	35 380	25 330	<b>37 370</b>
<b>D9/D1</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>2,3</b>

1. Hors internes, externes et résidents.

Champ : France métropolitaine, salariés d'un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière, hors stagiaires et apprentis ; salaires en équivalents-temps plein.

Source : Insee, DADS 2008.

## 1.7 Non-salariés

**E**n 2008, tous secteurs d'activité confondus, l'emploi non salarié regroupe 2,4 millions de personnes, soit 9 % de l'emploi total. Cette population très hétérogène travaille plus particulièrement dans l'agriculture (pour 18 % d'entre elles), le commerce de détail (17 %), la construction (13 %) et le domaine de la santé (11 %).

Après 30 ans de recul démographique, le nombre de **non-salariés** repart à la hausse depuis 2004. Si l'emploi agricole est toujours en repli (- 64 000 emplois sur la période 2004-2008), les secteurs de la construction et du tertiaire, très dynamiques, créent respectivement 53 000 et 93 000 emplois. Dans l'industrie, l'emploi non salarié est relativement stable.

Malgré une hétérogénéité autant en termes de qualifications que de niveaux de revenus d'activité, la population non salariée se caractérise par sa faible féminisation (33 % contre 40 % pour les salariés du secteur marchand). Les professions libérales et les professions de la santé affichent les plus fortes proportions de femmes (46 % et 55 %). La part des femmes non salariées dans le commerce et l'agriculture reste significative (39 % et 30 %) mais elle est très faible dans la construction (8 %).

La population des non-salariés est assez âgée (37 % de 50 ans ou plus). En effet, on devient le plus souvent indépendant après un passage dans le salariat. Environ 40 % des professions de santé ou des professions libérales ont plus de 50 ans : cela s'explique notamment par la longueur des études nécessaires à ces métiers qualifiés et réglementés. Dans l'agriculture, la part des 50 ans ou plus s'élève à 44 %. À l'opposé, c'est dans la construction que l'on trouve le plus de jeunes et le moins de 50 ans ou plus.

En 2008, hors agriculture, revenus nuls inclus, les indépendants tirent en moyenne

34 000 euros de leur activité d'indépendants et la moitié d'entre eux gagnent moins de 18 700 euros. Ce chiffre cache cependant une très grande disparité. En effet, contrairement aux salariés, les non-salariés ne bénéficient pas de revenu minimum, ce qui signifie qu'un entrepreneur individuel qui ne dégage pas de bénéfice ne peut pas se rémunérer ; ils sont, en 2008, 11,4 % dans ce cas, et les activités scientifiques et techniques sont les plus concernées. À l'autre extrême, 10 % des non-salariés gagnent plus de 81 000 euros de revenus d'activité dans l'année alors que pour les salariés le seuil équivalent se monte à 33 500 euros.

Le secteur d'activité est le premier facteur de disparités : les activités les plus rémunératrices sont les professions juridiques et la pharmacie avec des moyennes de plus de 90 000 euros ; les moins rémunératrices sont le commerce de détail, les taxis et les activités artistiques, avec moins de 19 000 euros par an. Ces différences de rémunérations s'expliquent en partie par des niveaux de diplôme très différents : si les médecins, professionnels du droit, pharmaciens sont tous diplômés du supérieur, ce n'est pas le cas des chauffeurs de taxi. L'ancienneté de l'entreprise est un autre déterminant du revenu d'activité d'indépendant. Comparée à une entreprise créée dans l'année, celle qui a plus de cinq ans d'ancienneté procure à son patron plus de chances d'avoir un revenu élevé. Il en est de même si l'entrepreneur est aussi employeur.

Enfin, hommes et femmes ne sont pas égaux devant les rémunérations : à secteur d'activité, ancienneté, âge, sexe, localisation, catégorie juridique, statut (employeur ou non), et pluriactivité identiques, les hommes gagnent environ 35 % de plus que les femmes. Parmi les éléments pouvant expliquer cet écart en faveur des hommes, figure très probablement le temps hebdomadaire de travail. ■

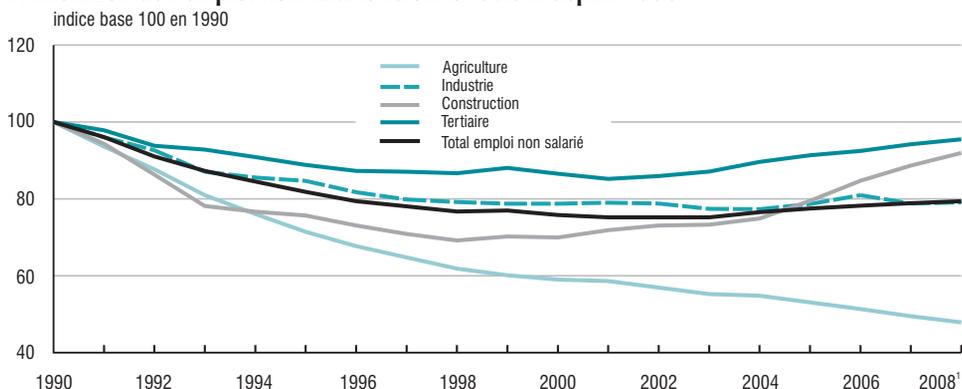
### Définitions

**Non-salariés** : les non-salariés se distinguent des salariés par l'absence de contrat de travail et par le fait qu'ils ne dépendent de personne (pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre). Ce sont ces critères qui sont adoptés par les organismes sociaux pour distinguer le non-salarié du salarié.

### Pour en savoir plus

- « Les revenus d'activité des indépendants », *Insee Références*, édition 2009.
- « Les revenus d'activités des Indépendants du commerce, de l'industrie, du BTP et des services en 2007 », *Insee Première* n° 1306, juillet 2010.

## 1. Évolution de l'emploi non salarié selon le secteur depuis 1990



1. Prévision.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

## 2. Structure de l'emploi non-salarié en 2008

	Répartition	Part		
		des moins de 25 ans	des 50 ans ou plus	de femmes
Agriculture	18,2	1,8	44,2	29,6
Industrie	7,9	1,2	33,4	23,9
Construction	12,7	1,7	30,8	8,0
Commerce	17,4	1,7	38,1	38,8
Services	43,6	1,4	35,1	40,7
<i>dont : professions libérales</i>	16,4	0,5	38,1	45,6
<i>professions de santé</i>	10,8	0,3	40,0	54,6
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>100,0</b>	<b>1,5</b>	<b>36,6</b>	<b>32,8</b>

1. Y compris secteurs non déterminés.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 3. Répartition des revenus annuels d'activité d'indépendants par secteurs en 2008

	Revenu d'activité moyen <sup>1</sup> (euros)	Revenu d'activité médian <sup>1</sup> (euros)	Proportion de revenus nuls (%)
Industrie	26 800	16 710	9,7
Bâtiment, travaux publics	29 060	21 840	6,5
Commerce	26 470	15 410	11,4
<i>dont : commerce automobile</i>	25 880	19 080	10,4
<i>commerce de détail</i>	18 320	10 320	12,0
<i>commerce de gros</i>	30 290	16 640	17,4
<i>commerce pharmaceutique</i>	90 030	75 290	2,8
Transports	23 800	15 460	7,9
<i>dont : taxis</i>	16 780	12 890	4,2
Hôtels, cafés, restaurants	20 420	13 490	14,6
Information, communication	29 680	16 500	15,7
Finance, assurances	56 360	36 340	12,7
Immobilier	25 690	11 880	28,2
Activités scientifiques et techniques	40 420	18 160	20,0
<i>dont : professions juridiques</i>	99 760	56 360	2,8
Activités de services administratifs et de soutien aux entreprises	27 740	15 540	14,5
Enseignement	16 020	9 780	11,0
Santé humaine, action sociale	60 910	45 760	3,0
Art spectacle, activités récréatives	13 250	4 480	17,9
Autres activités de services	14 590	10 840	8,8
<b>Ensemble (hors agriculture)</b>	<b>34 000</b>	<b>18 690</b>	<b>11,4</b>

1. Revenus nuls inclus.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.8 Inégalités salariales : concepts

Les inégalités salariales peuvent être décrites à l'aide de plusieurs indicateurs : **revenu salarial**, **salaires annualisés**, **salaires en équivalent temps plein** (EQTP). Ainsi, les inégalités de salaires offerts par les employeurs pour un volume de travail donné, une heure ou une année à temps complet s'appréhendent à partir de la distribution des salaires des temps complets ou en EQTP. Les inégalités salariales liées à la durée de l'emploi sur l'année et à la quotité du temps de travail s'observent à partir du salaire annuel moyen (effet de la quotité) ou du revenu salarial (effets cumulés).

En 2008, au sein des salariés à temps complet (87 % du volume de travail soit 13 millions d'EQTP), en majorité des salariés à statut stable, l'écart interdécile de la distribution des salaires s'élève à 2,9. Du fait notamment de l'existence du Smic, l'écart est plus élevé dans le haut de la distribution (le ratio D9/D5 est de 2) que dans le bas (le ratio D5/D1 est de 1,5).

Observer les salaires en EQTP permet d'intégrer les postes à temps partiel qui représentent 13 % du volume de travail (2 millions d'EQTP). En moyenne, ces postes bénéficient de salaires horaires plus faibles que ceux des temps complets (- 18 %). Cet écart s'explique à la fois par une moindre part de « très qualifiés » et par des salaires horaires inférieurs à ceux des personnes à temps complet pour une même qualification. Toutefois, l'intégration des salariés à temps partiel modifie peu les fractiles observés sur les salariés à temps complet, sauf dans le haut de la distribution. Et les principaux **indicateurs d'inégalité** ne

diffèrent pas de ceux mesurés pour les seuls temps complets.

En revanche, la prise en compte de la quotité de travail à l'aide du salaire annualisé moyen a des conséquences en particulier sur le bas de la distribution. En effet, la valeur du premier décile du salaire annuel moyen est inférieure de 33 % à celle du salaire en EQTP, et d'encore 10 % pour celle du premier quartile. Dans le haut de la distribution, les différences sont moindres. De ce fait, l'écart interdécile s'accroît fortement (4,1) mais cela concerne essentiellement le bas de la distribution (le ratio D5/D1 passe de 1,5 à 2).

La prise en compte de la durée annuelle de travail au travers du revenu salarial amplifie mécaniquement ces effets, de nouveau particulièrement marqués dans le bas de la distribution. Le D1 du revenu salarial est inférieur de 77 % au D1 de la distribution des salaires annualisés. Le recul est moindre pour les autres fractiles (- 43 % pour le Q1, - 13 % pour la médiane et - 10 % pour le Q3 et le D9). De ce fait, c'est le ratio D5/D1 qui s'accroît le plus, passant de 2 à 7,6.

Au total, en 2008, l'écart interdécile (D9/D1) passe de 2,9 pour la distribution des salaires à temps complet à 16 pour le revenu salarial, cette différence étant essentiellement liée au bas de la distribution. Ce constat reste identique si l'on s'intéresse à la masse des salaires perçus par les 10 % les mieux payés (1 - S90) et par les 10 % les moins bien payés (S10). Le rapport de ces deux masses varie de 5 à 61 selon que l'on observe les salaires en EQTP ou les revenus salariaux. ■

### Définitions

**Revenu salarial** : somme de tous les salaires perçus par une personne au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

**Salaires annualisés** : moyenne des salaires annualisés pondérée par les durées d'emploi. Ainsi, un salarié ayant travaillé à mi-temps six mois dans l'année et perçu 5 000 euros compte pour 0,5 année-travail rémunérée 10 000 euros par an.

**Salaires en équivalent-temps plein** (EQTP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

**Indicateurs d'inégalités** : à partir des divers déciles (voir *annexe Glossaire*) d'une distribution, on définit trois ratios, D9/D1, D5/D1 et D9/D5. Le premier qualifie la totalité de la distribution, le deuxième se focalise sur le bas de cette distribution alors que le troisième concerne le haut.

## 1. Distribution des salaires nets de prélèvements et du revenu salarial du secteur privé en 2008

en euros

	Salaire annualisé des personnes à temps complet	Salaire en EQTP <sup>1</sup>	Salaire annualisé	Revenu salarial
D1	13 610	13 640	9 110	2 090
Q1	15 970	15 600	13 980	7 970
<b>D5 (médiane)</b>	<b>19 990</b>	<b>19 340</b>	<b>18 350</b>	<b>15 880</b>
Q3	27 170	26 430	25 210	22 840
D9	40 010	39 350	36 960	33 390
C95	52 910	50 130	48 720	43 770
C99	98 050	91 540	90 320	81 340

1. Équivalent-temps plein (voir *Définitions*).

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP du secteur privé et semi-public perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 640 euros, 25 % un salaire inférieur à 15 600 euros.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

## 2. Indicateurs d'inégalités salariales en 2008

	Salaire annualisé des personnes à temps complet	Salaire en EQTP <sup>1</sup>	Salaire annualisé	Revenu salarial
D5/D1	1,5	1,4	2,0	7,6
D9/D5	2,0	2,0	2,0	2,1
D9/D1	2,9	2,9	4,1	16,0
C99/D5	4,9	4,7	4,9	5,1
(1-S90)/S10	5,6	5,0	9,4	61,0

1. Équivalent-temps plein (voir *Définitions*).

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, dans la distribution des salaires des temps complets du secteur marchand non agricole, le ratio qui rapporte le 9<sup>e</sup> décile au 1<sup>er</sup> (D9/D1) se monte à 2,9 alors que le même ratio de la distribution du revenu salarial s'élève à 16. En outre, la masse des salaires en EQTP des 10 % les mieux payés est 5 fois plus importante que celle des 10 % les moins payés. Ce ratio s'élève 61 pour les revenus salariaux.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

## 1.9 Inégalités salariales : évolutions

Les variations du **rapport interdécile D9/D1 (indicateur d'inégalité)** du salaire des personnes à temps complet depuis 1966 peuvent se découper en trois périodes. Le rapport se réduit de 1966 jusqu'au milieu des années 1980, dans une période où le salaire moyen des temps complets s'accroît régulièrement (4,2 en 1966 et 3,1 en 1984). Puis il augmente faiblement à la fin des années 1980 (3,3 en 1990) pour ensuite rebaisser légèrement jusqu'en 2003. Depuis, il est relativement stable. Cette réduction de la dispersion résulte d'abord de la croissance plus vive du 1<sup>er</sup> décile (D1). Depuis 30 ans, le rapport du 9<sup>e</sup> décile (D9) à la médiane (D5) est relativement stable et fluctue autour de 2. L'essentiel du mouvement résulte donc d'un resserrement de la hiérarchie des salaires dans la moitié inférieure de la distribution des salaires. Ce sont essentiellement les hausses du Smic survenues sur la période qui expliquent cette situation. De 1966 à 2005, le différentiel annuel moyen de croissance entre la médiane des salaires des temps complets et le Smic net est de 1,4 point en faveur du Smic. Cet écart annuel est de 0,8 pour les trois dernières années.

La stabilité du ratio D9/D5 déjà observée pour les salaires des temps complets se retrouve aussi pour le **revenu salarial**. En revanche, les évolutions du ratio D5/D1 de ces deux indicateurs sont différentes. La baisse régulière de ce ratio, observée sur les temps complets depuis le milieu des années 1960, est due à la hausse du Smic. Elle est contrebalancée par la réduction du nombre moyen de jours travaillés dans l'année (passé d'environ 304 jours à la fin des années 1970 à 295 au milieu des années 1990) et le

développement du temps partiel tout au long de la période (7,8 % en 1975 contre 16,9 % en 2008). Ainsi, ce ratio (D5/D1) a augmenté régulièrement du début des années 1970 au milieu des années 1990 avant de se stabiliser jusqu'au début des années 2000. Puis, entre 2004 et 2008, on observe une réduction des écarts dans le bas de la distribution du revenu salarial.

Si le rapport interdécile D9/D5 est stable sur les 30 dernières années, les très hauts salaires, définis ici, par convention, comme les 1 % des salariés à temps complet les mieux rémunérés, voient la part de leur masse salariale s'accroître sur la période 1995-2008, passant de 5,6 % à 6,9 %. Sur cette même période, la part relative des 10 % de salariés à temps complet les mieux payés a augmenté de 1,3 point pour atteindre 26,7 %, contre 0,2 point et 4,6 % pour les 10 % les moins bien payés.

Les écarts de salaires hommes/femmes diffèrent selon le critère retenu. Si l'on s'en tient à un salaire offert pour un volume donné de travail - salaire d'un temps complet ou d'un **EQTP** - une femme gagne en moyenne environ 20 % de moins qu'un homme. Cet écart, qui s'explique en partie par des différences de structures de qualifications, s'est fortement réduit sur la période 1951-1994, passant de 35 % à 20 %. Depuis, il n'évolue que faiblement. Mais si l'on intègre le volume annuel de travail et notamment l'impact du temps partiel qui est essentiellement féminin l'écart s'élève à 28 % en termes de **salaires annualisés**, et à 32 % en termes de revenu salarial. Quel que soit l'indicateur, l'écart s'est légèrement réduit au cours des quatre dernières années. ■

### Définitions

**Rapport interdécile, indicateurs d'inégalités** : à partir des divers déciles (voir *annexe Glossaire*) d'une distribution, on définit trois ratios, D9/D1, D5/D1 et D9/D5. Le premier qualifie la totalité de la distribution, le second se focalise sur le bas de cette distribution alors que le troisième concerne le haut.

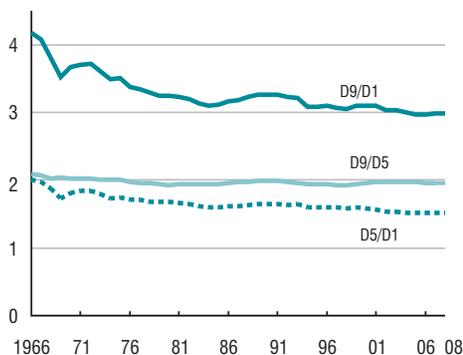
**Revenu salarial** : somme de tous les salaires perçus par une personne au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

**Salaire en équivalent-temps plein (EQTP)** : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

**Salaire annualisé moyen** : moyenne des salaires annualisés pondérée par les durées d'emploi. Ainsi, un salarié ayant travaillé à mi-temps six mois dans l'année et perçu 5 000 euros compte pour 0,5 année-travail rémunérée 10 000 euros par an.

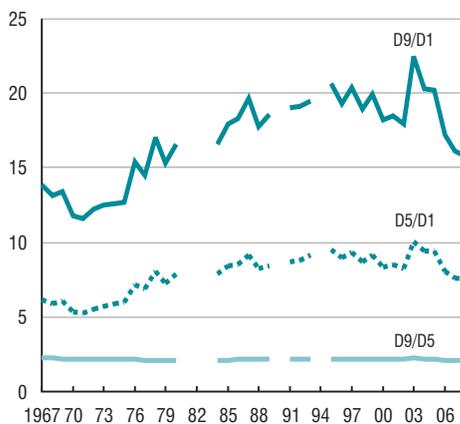
# Inégalités salariales : évolutions 1.9

## 1. Distribution des salaires nets de prélèvements d'un temps complet



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et semi-public.  
 Note : d'importantes modifications de la chaîne d'exploitation des DADS (exhaustivité, redressement des postes annexes) rendent notamment les niveaux de 1993 non comparables à ceux de 1992 et 1994.  
 Source : Insee, DADS de 1950 à 2008, estimations pour les années 1981, 1983 et 1990.

## 2. Distribution du revenu salarial



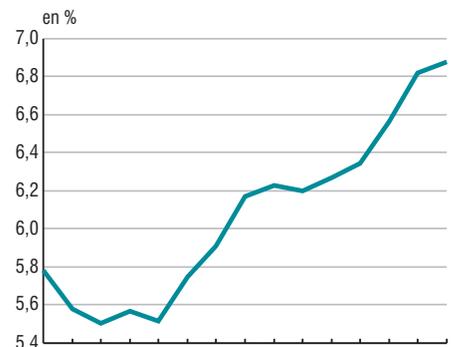
Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et semi-public.  
 Note : les données de 1981, 1983 et 1990 n'ont pas été produites. Celles de 1994 n'ont pas été intégrées dans ce graphique du fait d'une rupture de série.  
 Source : Insee, DADS de 1967 à 2008, sauf en 1981, 1983 et 1990.

## 3. Variation des différents indicateurs d'inégalité de 2004 à 2008

	en points			
	Salaire à temps complet	Salaire en EQTP <sup>1</sup>	Salaire annualisé	Revenu salarial
D5/D1	- 0,01	- 0,02	- 0,03	- 1,90
D9/D5	0,01	0,01	0,00	- 0,05
D9/D1	0,01	- 0,03	- 0,06	- 4,47
C99/D5	0,21	0,17	0,18	- 0,04

1. Équivalent-temps plein.  
 Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et semi-public.  
 Source : Insee, DADS 2004 et 2008 définitif (exploitation au 1/12).

## 4. Part dans la masse salariale brute totale des salaires des 1 % les mieux rémunérés



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et semi-public.  
 Source : Insee, DADS.

## 5. Écarts salariaux selon le sexe et l'âge

	Salaire à temps complet		Salaire en EQTP <sup>1</sup>		Salaire annualisé		Revenu salarial	
	2004	2008	2004	2008	2004	2008	2004	2008
Femmes (euros)	19 160	21 530	18 680	20 880	16 000	18 140	13 630	14 530
Hommes (euros)	23 850	26 710	23 340	25 990	22 320	25 070	20 170	21 300
<b>Écart Femmes/Hommes (%)</b>	<b>- 19,7</b>	<b>- 19,4</b>	<b>- 20,0</b>	<b>- 19,7</b>	<b>- 28,3</b>	<b>- 27,6</b>	<b>- 32,4</b>	<b>- 31,8</b>
Moins de 25 ans (euros)	14 520	16 270	14 480	16 240	12 580	14 290	6 450	7 280
Plus de 50 ans (euros)	27 350	30 250	26 190	28 710	23 670	26 160	22 680	23 160
<b>Écart - 25 ans/+ 50 ans (%)</b>	<b>- 46,9</b>	<b>- 46,2</b>	<b>- 44,7</b>	<b>- 43,4</b>	<b>- 46,9</b>	<b>- 45,4</b>	<b>- 71,5</b>	<b>- 68,6</b>

1. Équivalent-temps plein.  
 Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et semi-public.  
 Source : Insee, DADS 2004 et 2008 définitif (exploitation au 1/12).

## 1.10 Emploi et salaires selon le sexe

En 2008, 70 % de la population ayant entre 15 et 64 ans est **active au sens du BIT** : 74,6 % des hommes et 65,5 % des femmes. L'écart entre hommes et femmes s'est considérablement réduit au cours des dernières décennies, passant de plus de 30 points en 1975 à moins de 10 en 2008, sous l'effet conjugué d'une hausse du taux d'activité féminine et d'une diminution de l'activité masculine.

Chez les moins de 25 ans, la baisse d'activité, du fait de l'allongement de la durée des études, est de même ampleur pour les deux sexes. Dans les tranches d'âge intermédiaires, le taux d'activité des hommes est resté relativement stable, celui des femmes a augmenté. Chez les 50-64 ans, le taux d'emploi des hommes a connu une forte baisse depuis le milieu des années 1970, notamment liée à l'apparition de dispositifs de cessation anticipée d'activité (préretraites, etc.) et à l'instauration de la retraite à 60 ans au début des années 1980. Au contraire, le taux d'emploi des femmes entre 50 et 64 ans a crû modérément.

En dépit d'un mouvement de convergence global, d'importants écarts demeurent entre femmes et hommes, en particulier entre 25 et 49 ans où l'écart atteint 12 points contre 6 points chez les 15-24 ans et 7 points chez les 50-64 ans.

Cet écart est dû pour une large part aux comportements liés à la présence de jeunes enfants. Ainsi, les écarts entre hommes et femmes sont plus marqués chez les parents ayant au moins un enfant, et sont encore plus nets lorsqu'ils ont un enfant de moins de trois ans. Dans le cas des familles ayant au moins deux enfants dont l'un (ou plusieurs) a moins de 3 ans, le taux d'activité des mères est de 56 % alors que celui des pères est de 97 %.

Outre ces écarts, dus à une moindre participation des femmes au marché du travail, la fréquence plus ou moins marquée du temps partiel différencie fortement l'emploi des hommes et des femmes. Le recours au temps partiel pour s'occuper des enfants n'explique qu'une partie de la différence hommes-femmes en termes d'emploi. En effet, parmi les personnes ayant un emploi et pas d'enfant, l'écart entre hommes et femmes travaillant à temps partiel atteint 16,6 points. Il s'agit alors très souvent de temps partiel subi. En effet, nombreuses sont les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire où le recours au temps partiel est structurellement important.

En termes de salaires, les différences entre hommes et femmes sont aussi importantes même en raisonnant en salaires en équivalent-temps plein. Ainsi en 2008, le salaire net moyen en équivalent-temps plein des femmes atteint 81 % de celui des hommes dans le secteur privé et 86 % dans le secteur public. Cette situation est due pour partie à une structure des qualifications différente : par exemple, 19 % des hommes salariés du privé sont cadres contre seulement 13 % des femmes. Mais au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle, les écarts demeurent. C'est tout particulièrement le cas chez les cadres où le salaire des femmes est inférieur de 22 % à celui de leurs homologues masculins, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Cet écart, qui est plus important pour les seniors que pour les moins de 25 ans (28 % pour les cadres de plus de 50 ans du secteur privé contre 3 % pour les plus jeunes), peut s'expliquer en partie par un possible effet de « **plafond de verre** ». Les écarts sont moins forts dans les autres catégories socioprofessionnelles. ■

### Définitions

**Population active au sens du BIT** : elle comprend : les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale ; les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes ; les militaires du contingent, apprentis et stagiaires rémunérés (voir *annexe Glossaire*).

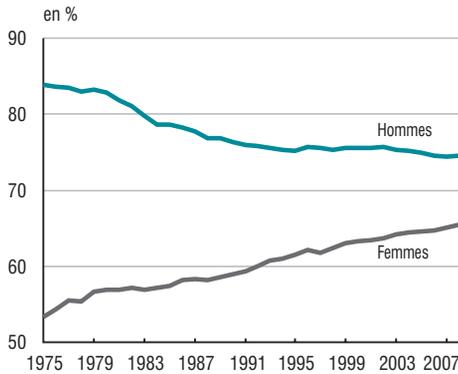
**Plafond de verre** : le plafond de verre désigne la barrière invisible empêchant potentiellement les femmes d'atteindre les niveaux hiérarchiques les plus élevés dans l'entreprise.

### Pour en savoir plus

- « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 », *Dares Analyses* n° 027, mai 2010.
- « Interruptions de carrière professionnelle et salaires des hommes et des femmes en 2006 », *Dares Analyses* n° 011, février 2010.
- « Femmes et hommes en début de carrière - les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.

# Emploi et salaires selon le sexe 1.10

## 1. Taux d'activité selon le sexe

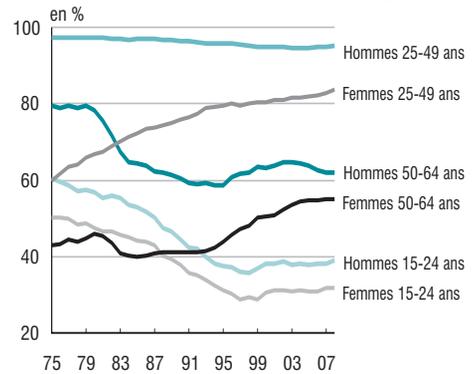


Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans au 31 décembre.

Lecture : en 2008, 65,5 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives au sens du BIT.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Taux d'activité selon le sexe et l'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans au 31 décembre.

Lecture : en 2008, 39 % des hommes de 15 à 24 ans sont actifs au sens du BIT.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 3. Taux d'activité et recours au temps partiel selon l'âge et le nombre d'enfants

	Taux d'activité			Temps partiel parmi les personnes ayant un emploi			en %
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	
<b>Âge</b>							
15-24 ans	61,0	67,0	<b>63,4</b>	30,1	10,3	<b>21,4</b>	
25-49 ans	84,0	96,2	<b>89,9</b>	28,4	3,8	<b>15,6</b>	
50-64 ans	55,2	62,3	<b>58,6</b>	31,0	6,1	<b>18,2</b>	
<b>Ensemble</b>	<b>72,5</b>	<b>82,7</b>	<b>77,4</b>	<b>29,2</b>	<b>4,7</b>	<b>16,5</b>	
<b>Nombre d'enfants</b>							
Pas d'enfant	65,4	72,2	<b>68,8</b>	22,7	6,1	<b>14,1</b>	
Un enfant	80,3	87,0	<b>83,2</b>	27,6	3,8	<b>16,7</b>	
dont enfant de moins de 3 ans	79,6	97,3	<b>88,1</b>	25,0	3,5	<b>13,5</b>	
Deux enfants ou plus	81,7	94,5	<b>87,7</b>	37,1	3,0	<b>19,7</b>	
dont au moins un enfant de moins de 3 ans	55,7	96,6	<b>75,4</b>	46,1	5,3	<b>20,6</b>	

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans au 31 décembre.

Lecture : en 2008, 55,7 % des femmes ayant au moins deux enfants dont un de moins de trois ans sont actives au sens du BIT et 46,1 % de celles qui ont un emploi travaillent à temps partiel.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 4. Structure des effectifs et salaires nets moyens en 2008

	Femmes		Hommes		Ensemble		Rapport des salaires F/H
	Effectifs (%)	Salaires (euros)	Effectifs (%)	Salaires (euros)	Effectifs (%)	Salaires (euros)	
<b>Secteur privé</b>							
Cadres <sup>1</sup>	12,5	39 180	19,2	50 250	16,5	46 910	78,0
Professions intermédiaires	26,5	22 750	22,3	25 550	24,0	24 310	89,1
Employés et ouvriers	61,0	16 310	58,5	18 240	59,5	17 450	89,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>20 880</b>	<b>100,0</b>	<b>26 010</b>	<b>100,0</b>	<b>23 950</b>	<b>80,3</b>
<b>Secteur public</b>							
Cadres <sup>2</sup>	29,8	28 450	33,8	36 190	31,3	31 590	78,6
Professions intermédiaires	24,8	24 720	23,2	25 110	24,2	24 850	98,4
Employés et ouvriers	45,5	18 560	42,9	19 480	44,5	18 900	95,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>23 180</b>	<b>100,0</b>	<b>26 750</b>	<b>100,0</b>	<b>24 530</b>	<b>86,7</b>

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

2. Pour le système hospitalier public (SHP) les données sont hors internes, externes et résidents.

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés en EQTP hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Sources : Insee, DADS 2008 (exploitation au 1/12) et fichier de paie des agents de l'État.

## 1.11 Emploi et salaires selon l'âge

En 2008, 64,7 % des personnes entre 15 et 64 ans vivant en France métropolitaine occupent un emploi. C'est entre 25 et 55 ans que le **taux d'emploi** est le plus élevé (80 %). Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, 28,6 % ont un emploi, 6,5 % sont au chômage et 64,7 % sont inactifs (la plupart poursuivent des études). Il y a relativement plus de jeunes hommes qui travaillent que de jeunes femmes. En effet, non seulement ces dernières poursuivent davantage leurs études mais elles sont par ailleurs moins concernées par l'apprentissage, qui conduit les hommes à se présenter plus tôt sur le marché du travail.

Parmi les personnes de 55 à 64 ans, 41,3 % ont un emploi en 2008. Sur l'ensemble de la classe d'âge, cette proportion a peu évolué entre 2003 et 2008 (+ 0,8 point). Cependant, d'importants effets démographiques sont à prendre en compte, notamment le poids respectif des plus de 60 ans et des moins de 60. En effet, à partir de 2006, les générations nombreuses du baby-boom nées après 1946 ont atteint leur soixantième anniversaire et sont, de ce fait, moins actives que la génération suivante des 55-60 ans. Cela tire mécaniquement à la baisse le taux d'emploi de l'ensemble de la classe d'âge. Une fois corrigé cet effet de structure démographique grâce au **taux d'emploi sous-jacent**, c'est dans la tranche d'âge des 55-64 ans que le taux d'emploi a progressé le plus fortement en cinq ans.

Parmi les personnes ayant un emploi, une sur 12 a moins de 25 ans, et une sur 4 a plus de cinquante ans. Les moins de 25 ans sont les plus nombreux parmi les employés et les ouvriers. Ceci provient du fait que ce sont les jeunes les moins diplômés qui entrent les premiers sur le marché du travail, les autres poursuivant leurs études. Les 25 et 39 ans, plus diplômés que leurs aînés, sont surreprésentés parmi les professions

intermédiaires et les cadres. Enfin, les personnes de plus de 40 ans sont plus nombreuses parmi les artisans, commerçants, cadres et agriculteurs. Cette structure résulte d'une part, de l'évolution professionnelle de personnes qui, plus jeunes, relevaient d'autres catégories (ouvrier du bâtiment se mettant à son compte, profession intermédiaire accédant au statut de cadre par promotion interne, par exemple) et d'autre part, de la relative faiblesse du taux de sorties précoces dans ces catégories. Pour les agriculteurs, l'évolution tient davantage à un vieillissement structurel.

Le salaire moyen croît avec l'âge. À cela, trois raisons principales : avec l'âge, globalement, la structure des catégories socioprofessionnelles se modifie ; au niveau individuel, l'expérience professionnelle acquise avec le temps améliore la productivité et permet au salarié de négocier un salaire plus élevé ; enfin, certaines entreprises ou branches professionnelles programment des augmentations à l'ancienneté. C'est parmi les cadres et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires, que les écarts de salaires entre les plus jeunes et les plus âgés sont les plus grands alors qu'ils sont nettement plus réduits pour les employés et les ouvriers.

Au sein d'une même classe d'âge, les disparités de salaires, appréciées par le rapport interdécile, s'accroissent en même temps que l'âge. Ainsi, le rapport interdécile est deux fois plus élevé parmi les salariés de plus de 55 ans que parmi les moins de 25 ans. Cet écart est uniquement dû à la forte progression des salaires les plus élevés. En effet, les salaires des 10 % de salariés les moins bien payés sont similaires quel que soit l'âge. En revanche, le salaire au dessus duquel se situent les 10 % de salariés les mieux rémunérés (9<sup>e</sup> décile) varie du simple au double entre les plus jeunes et les plus âgés. ■

### Définitions

**Taux d'emploi d'une classe d'âge** : rapport entre le nombre d'individus de la classe d'âge ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe d'âge.

**Taux d'emploi sous-jacent d'une classe d'âge** : indicateur qui permet de gommer les poids démographiques inégaux des tranches d'âge inclus dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé.

**Décile, rapport interdécile** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2009 », *Dares Analyses* n° 072, octobre 2010.
- « Emploi et chômage des 50-64 ans en 2009 », *Dares Analyses* n° 039, juin 2010.
- « Le passage de l'emploi à la retraite », *Dares Analyses*, à paraître.

# Emploi et salaires selon l'âge 1.11

## 1. Emploi selon l'âge en 2008

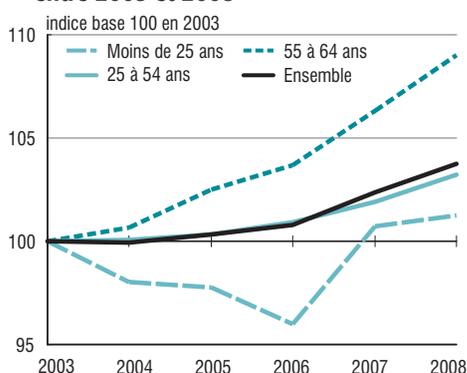
	Répartition des effectifs en emploi	Taux d'emploi			Proportion de temps partiels
		Ensemble	Hommes	Femmes	
15-24 ans	8,3	<b>28,6</b>	31,4	25,7	22,9
25-39 ans	38,0	<b>82,0</b>	88,6	75,6	14,5
40-49 ans	28,4	<b>85,2</b>	90,9	79,8	16,7
50-54 ans	13,1	<b>81,3</b>	86,8	76,1	16,2
55-64 ans	12,2	<b>41,3</b>	43,9	38,9	20,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>64,7</b>	<b>69,4</b>	<b>60,2</b>	<b>16,8</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans au 31 décembre.

Lecture : en 2008, 28,6 % des personnes de 15 à 24 ans occupent un emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Évolution du taux d'emploi sous-jacent entre 2003 et 2008



Champ : France métropolitaine, population des ménages dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans au 31 décembre.

Lecture : entre 2003 et 2008, c'est parmi les 55-64 ans que le taux d'emploi sous-jacent a le plus progressé.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 3. Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

	en %						
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
15-24 ans	2,0	1,9	2,0	6,7	11,0	13,4	<b>8,3</b>
25-39 ans	22,7	26,6	39,7	42,8	36,4	38,2	<b>38,0</b>
40-49 ans	30,3	34,4	28,2	28,1	27,8	27,7	<b>28,4</b>
50-54 ans	16,3	17,8	13,4	12,3	13,4	11,6	<b>13,1</b>
55-64 ans	28,8	19,3	16,8	10,1	11,4	9,1	<b>12,2</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans au 31 décembre.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 4. Salaires nets annuels moyens en équivalent-temps plein en 2008

	en euros			
	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble
Moins de 25 ans	24 040	18 660	15 330	<b>16 280</b>
25-39 ans	34 510	22 570	17 270	<b>22 110</b>
40-49 ans	45 640	25 960	18 300	<b>25 750</b>
50-54 ans	47 690	27 220	18 890	<b>27 090</b>
55 ans ou plus	53 220	28 050	19 110	<b>31 040</b>
<b>Ensemble</b>	<b>42 330</b>	<b>24 460</b>	<b>17 670</b>	<b>24 190</b>

1. Y compris les chefs d'entreprises salariés, non compris les internes, externes et résidents de la fonction publique hospitalière.

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Sources : Insee, DADS 2008 (exploitation au 1/12) et fichier de paie des agents de l'État.

## 5. Distribution des salaires annuels nets en équivalent-temps plein en 2008

	en euros					
	Moins de 25 ans	De 25 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
D1	12 660	13 830	14 370	14 620	14 820	<b>12 710</b>
Q1	13 730	15 710	16 720	17 360	18 040	<b>14 780</b>
<b>D5 (médiane)</b>	<b>15 170</b>	<b>19 010</b>	<b>21 110</b>	<b>22 550</b>	<b>24 240</b>	<b>18 670</b>
Q3	17 180	24 260	28 670	30 320	35 030	<b>25 300</b>
D9	20 000	32 760	40 850	42 560	50 950	<b>35 770</b>
<b>D9/D1</b>	<b>1,6</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>
<b>Q3/Q1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés de moins de 25 ans en EQTP perçoivent un salaire annuel net inférieur à 12 660 euros, 25 % un salaire inférieur à 13 730 euros.

Sources : Insee, DADS et fichiers de paie des agents de l'État, exploitation au 1/12.